

CLAVIER DSP - 40-1R1

Présentation



- Clavier sans fil à liaison radio destiné à la commande du système de sécurité piscine Firstinnov' DSP-40
- Permet de commander l'arrêt temporaire, la mise en surveillance et la mise en hivernage sécurisée de la centrale.
- Comporte 3 LEDs de visualisation pour l'affichage de la réponse lors des saisies de commandes.
- Codes de sécurité personnalisables.

1. Caractéristiques

Alimentation : Pile 3V type CR2032 fournie
Autonomie : 2 ans ou 30.000 utilisations
Etanchéité : IP 65
Température d'utilisation : -20°C à +50°C

Codes :

1 code de gestion de l'arrêt temporaire	(2 chiffres)
1 code de gestion hivernage	(6 chiffres)
1 code de gestion de la mise en surveillance	(Lettre P)

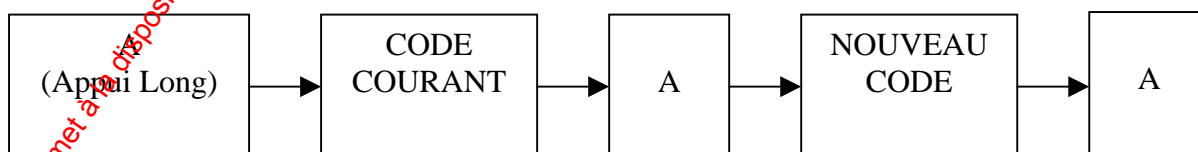
2. Programmation

Les codes de mise en arrêt temporaire et de mise en hivernage peuvent être reprogrammés.

En sortie d'usine les codes par défaut sont : - **123456** pour l'hivernage
 - **89** pour l'arrêt temporaire

Un simple appui sur « P » commande la mise en surveillance, indépendamment des codes en mémoire.
 Pour mémoriser un nouveau code, effectuer la procédure suivante :

- Maintien de la touche « A » jusqu'à ce que la LED rouge s'allume.
- Relâchement de la touche « A » : la LED rouge clignote pour signaler que le clavier est en mode programmation
- Saisie du code à changer ou du code usine par défaut (2 chiffres ou 6 chiffres)
- Confirmation par la touche « A »
- Saisie du nouveau code (même nombre de chiffres que le code à changer ou le code usine)
- Confirmation par la touche « A ». La LED verte clignote durant une seconde pour signaler le bon déroulement de la re-programmation.



Remarque : Si le clavier reste inutilisé durant plus de 5 secondes, la procédure de mémorisation est annulée et la LED rouge s'arrête de clignoter. Dans le cas où une erreur de frappe a eu lieu durant la mémorisation, attendre l'abandon (arrêt du clignotement) et recommencer depuis le début.

3. Installation

3.1 - Apprentissage

Avant de mettre en place le clavier il est nécessaire d'effectuer une procédure d'apprentissage afin qu'il puisse être reconnu par la centrale de la gamme Biprotect™.

Comme pour tous les équipements radio de la gamme Firstinnov', cette procédure consiste simplement à appliquer l'équipement à utiliser (donc le clavier) contre la centrale, en veillant à ce que les pastilles bleues « FI » (au dos du clavier et près de l'antenne radio sur la centrale) soient en contact.

Après 1 à 2 secondes la centrale confirme le bon déroulement de l'apprentissage par un « bip » de courte durée. Le clavier est prêt à l'emploi.

Important : Pour effectuer l'apprentissage la centrale doit impérativement être sous tension, et en arrêt temporaire ou en surveillance.

Remarque : Les codes de commandes du clavier peuvent ensuite être changés autant de fois que nécessaire sans qu'un nouvel apprentissage soit nécessaire.

3.2 – Mise en place

Après avoir effectué l'apprentissage, fixer le clavier à l'endroit désiré.
A l'aide du socle, repérer les trous nécessaires à la fixation.

Eviter la fixation sur les structures métalliques. Si le clavier doit être fixé sur un mur en béton ou en briques, choisir de préférence un emplacement tel que le mur ne fasse pas obstacle entre le clavier et la centrale.

D'une manière générale, il est conseillé de procéder à des essais (vérification du « bip » de la centrale lors d'une commande) en appliquant le clavier là où il est prévu de le fixer, afin d'être sûr que le bon fonctionnement est garanti à cet emplacement.

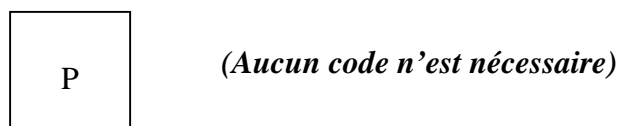
4. Utilisation

4.1 – Arrêt temporaire

Cette fonctionnalité permet d'effectuer les mêmes actions qu'avec les télécommandes DSP-20-1R.
Pour commander une mise en arrêt temporaire :

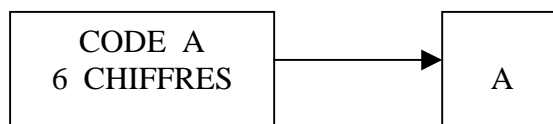


Pour retourner immédiatement en mode surveillance :



4.2 – HIVERNAGE (arrêt sans retour automatique en surveillance)

Pour commander l'arrêt :



Pour commander le retour en arrêt temporaire depuis un arrêt Hivernage:



Après avoir effectué une commande valide, la LED verte s'allume.
Si la LED rouge s'allume, la commande a été refusée.

5. Changement de la pile

Lorsque la centrale émet un « bip » toutes les trente secondes (en arrêt temporaire ou en surveillance), cela signifie que la pile de l'un des équipements radio (télécommande, bracelet, contact de porte, clavier...) approche de sa fin de vie.

Afin de repérer quel est l'équipement dont la pile doit être remplacée, effectuer une procédure similaire à celle de l'apprentissage avec en premier lieu les équipements facilement déplaçables : télécommandes, bracelets et contacts de portes amovibles.

Si l'apprentissage se déroule normalement pour tous ces équipements (« bip » de confirmation par la centrale et LEDs rouges de la centrale non clignotantes), cela signifie que seul le clavier peut être la cause de ce signalment.

Démonter le clavier comme lors de son installation et remplacer la pile 3V Ref CR2032 située en face arrière du circuit imprimé.

Une fois la pile changée, le signalment de pile faible doit disparaître dans les secondes qui suivent.

Remarques : L'apprentissage est un bon moyen de vérifier immédiatement le bon état de la pile nouvellement montée, même s'il n'est pas nécessaire pour remettre le clavier en fonction.

Aucune re-programmation n'est nécessaire après avoir changé la pile. Les codes programmés sont conservés.

6. Garantie, responsabilité

Nos produits sont garantis contre tout vice de fabrication.

Tous nos produits (hors consommable tel que pile, etc.) sont garantis deux ans à compter de la date de l'achat.

La présente garantie est limitée au remplacement des pièces reconnues défectueuses par la société Firstinnov' et qui auront été retournées dans leur emballage d'origine, port payé à la société Firstinnov'.

Cette garantie ne saurait couvrir tout dommage provoqué par un non respect du mode d'installation et d'emploi. Les détériorations provoquées par les erreurs de branchements, les modifications, les surtensions, les altérations mécaniques, les chutes, les mauvaises utilisations, le manque de soin sont hors garantie.

Le fabricant et ses fournisseurs déclinent toute responsabilité envers vous ou toute tierce personne pour tout dommage ou toute autre revendication résultant d'une manipulation non conforme ou du non respect des consignes de sécurité. Seul est autorisé le changement de la pile, qui doit se faire en début de saison.

ATTENTION

- 1- le contenu de ce livret est susceptible de modifications sans avis préalable.
- 2- En raison des restrictions imposées par l'impression, les affichages figurant dans ce livret peuvent différer de ceux du produit.
- 3- Le contenu de ce livret ne peut être reproduit sans l'autorisation du fabricant.